

Première année. — N° 36.

Dimanche 26 Octobre 1884.

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
ET ABONNEMENTS
21, rue de l'Hôtel-de-Ville

Vente & Abonnements
Chez EVRARD, LIBRAIRE
17, rue des Archers.
LYON

Les Lettres et Mandats
DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS
A M. L'ADMINISTRATEUR
au Bureau du Journal.

L'AIGLE

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ABONNEMENTS

UN AN 10 fr. »
SIX MOIS 5 50
TROIS MOIS 3 »

Abonnement d'essai Un mois 1 fr.

LES ANNONCES & RÉCLAMES
sont reçues exclusivement
AUX BUREAUX DU JOURNAL

Les manuscrits non insérés
ne seront pas rendus



JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

ORGANE DES COMITÉS IMPÉRIALISTES LYONNAIS



(MINISTÈRE JANOT). — A quand le changement de la lame?

PRIMES A NOS ABONNÉS

Nous offrons **GRATIS** aux **CENT PREMIERS ABONNÉS** d'un an, à dater de ce jour, une superbe gravure de 70 centimètres de long sur 50 de haut, représentant une des nombreuses **BATAILLES DE NAPOLEON I^{er}**.

A partir de ce jour, tous nos Abonnés de six mois et d'un an recevront sur demande notre magnifique gravure de 75 centimètres sur 55, représentant la **DÉFENSE DE NUIITS**, où les **Légionnaires du Rhône** firent preuve du plus pur patriotisme à la défense du sol de la France en 1870, au prix de 3 fr. 50, port en sus; valeur réelle 8 et 10 fr. dans le commerce.

AVIS

Les Bureaux de L'AIGLE sont transférés rue de l'Hôtel-de-Ville, 21.



GARE AUX VOLEURS !

Le 16 octobre 1884, M. Jules Ferry, président du Conseil, faisait aux membres de la Commission du budget la déclaration suivante :

« MESSIEURS, vous ne pouvez échapper à de nouveaux impôts. Il n'en faut point parler maintenant, à cause de la période électorale qui va s'ouvrir. Mais une fois les élections faites, nous y reviendrons fatalement. »

Du haut de la tribune française, M. Paul de Cassagnac a traité le solitaire de Fourcharupt de *dernier des misérables* et de *dernier des menteurs*.

Je me garderai bien de chicaner le vaillant député du Gers sur le premier point.

Mais, sur le second, il me sera permis, après la déclaration du 16 octobre, de faire quelques réserves.

M. Jules Ferry, a, en effet, dans cette occasion, fait preuve d'une franchise dont nous aurions grand tort de ne pas lui savoir gré.



Que le Président du Conseil se soit rendu coupable de maladresse insigne, cela ne fait de doute pour personne.

Mais il est des vérités d'une puissance et d'une valeur telles, qu'elles finissent, quoi qu'on fasse, pour les retenir, pour s'échapper de la bouche des plus fiéffés menteurs.

C'est là le cas de M. Ferry.

Ce pipeur de cartes émérite s'est laissé aller à un accès de franchise qui pourra lui coûter cher, si nous savons en profiter quand le moment sera venu de régler nos comptes avec les électeurs.

Et ce moment n'est pas loin, puisque le Président du Conseil a soin de nous avertir que la période électorale est sur le point de s'ouvrir.



Tous les lèche-semelles du grand chef des pépitières ont fait à leur digne patron une réputation d'habileté qu'il ne vient pas précisément de justifier.

Vous figurez-vous, en effet, le président d'un tripot quelconque tenant, aux habitués de son établissement, le petit discours suivant :

« Messieurs, il y a parmi nous un certain nombre d'imbéciles que nous avons l'intention de plumer. Nous ne commencerons pas tout de suite parce que mon cercle vient seulement de s'ouvrir et qu'il est nécessaire d'attirer tout d'abord les naïfs et de gagner leur confiance pour être à même de mieux les soulager ensuite. Mais une fois la vogue de mon établissement assurée, nous entrerons immédiatement dans le champ fertile de nos opérations. »

Vous pensez bien que les honnêtes gens qui assisteront par hasard à ce speech instructif, ne manqueront pas, aussitôt sortis du tripot où ils s'étaient imprudemment aventurés, de faire part à leurs amis et connaissances des projets de l'aimable filou, dont ils auront recueilli les paroles, et de les détourner de cette caverne de voleurs.

C'est ce que n'ont pas manqué de faire les quelques membres indépendants qui appartiennent à la Commission du budget, et c'est ainsi que la mèche a été vendue.



Pour une fois que le conducteur de la *guimbarde* parlementaire se décide, bien malgré lui, à faire preuve de franchise, il commet la plus impardonnable gaffe qui se puisse imaginer.

C'est, il faut l'avouer, n'avoir vraiment pas de chance.

Pour nous, nous sommes avertis.

Tenons-nous sur nos gardes.

L'aveu de M. Ferry est bon à enregistrer; enregistrons-le avec soin. Nous aurons bientôt à le produire, sans avoir besoin de beaucoup le commenter ni l'expliquer. Il parle de lui-même.

Ayons la main sur le gousset et méfions-nous du tripot républicain Ferry, Chauffour, Tirard et Cie.

Nous pouvons, sans crainte, accrocher au-dessus de la porte de cette maison *borgne*, l'écriteau que les compagnies de Chemin de fer font apposer dans leurs gares :

« PRENEZ GARDE AUX VOLEURS ! »

FERNAND DE MÉDIC.

UNE IDÉE DE M. GRÉVY

A l'Elysée ils étaient onze
Autour du large tapis vert;
Grévy sommeillait comme un bonze
Devant un Manuel Paul Bert.

Les autres haletaient, la tête
Perdue en un hémissement
De chiffres noirs; fiévreux, en quête
D'un nouvel amortissement.

L'œil anxieux tourné vers Jules,
Tirard pleurnichait, disant : « — J'ai
« Vainement cherché des formules,
« Sans équilibrer mon budget. »

Le silence parmi les onze
Continuait Tirard tout bas,
« A la fin la Chambre murmure
« Et de mon budget ne veut pas.

« Mais les millions, où les prendre ?
« On a pressuré, pressuré !...
« D'ailleurs, à quoi bon s'en défendre,
« Le déficit est assuré.

« Sauvons au moins les apparences;
« Et de la République en fin
« Voilons un peu les appâts rances;
« Ce n'est, je crois, pas très malin. »

On se taisait parmi les onze
Assis autour du tapis vert;
Et Grévy ronflait comme un bonze
Garé de Manuel Paul Bert.

Le beau Waldeck limait ses ongles;
Campenon par instants poussait
Des cris de bête dans les jungles;
Martin grognait; Rouvier gloussait.

Tirard reprit, mélancolique :
— « Tes fils, aveugle absurdité,
« Ne veulent pas, ô République,
« Cacher ta maigre nudité ! »

Mais soudain un murmure gronde
Parmi le troupeau décapé :
Secouant sa torpeur profonde,
Monsieur Grévy s'était levé.

— Je propose, dit, l'air très digne,
Le sympathique et doux vieillard,
De mettre une feuille de vigne
Au budget de Monsieur Tirard.

.....
A l'Elysée ils étaient onze
Autour du large tapis vert,
Où Grévy trônait comme un bonze
Vendant des Manuels Paul Bert.

EUGÈNE THURR.



A propos de Bottes

Nous avons, dans notre numéro en date du 5 octobre, raconté comment grâce aux manœuvres de l'ex-commandant des gardiens de la paix, le citoyen Geoffroy, M. Gallet, son secrétaire, avait été remercié, et obligé, malgré ses vingt-cinq ans de bons et loyaux services, de céder la place à un sieur Ballancier, protégé dudit commandant.

Nous apprenons aujourd'hui avec plaisir que M. Gallet a été rétabli dans ses fonctions et que justice a été rendue. Le fait est assez rare à notre époque, pour que nous ayons cru devoir le relater.

Quant au sieur Ballancier, nous en reparlerons en temps et lieu.

VERAX.



LA CRISE COMMENCE

C'en est fait, fabricants lyonnais, et vous artisans qui avez fait des merveilles, prenez en votre parti, la crise commence, ou plutôt l'agonie de notre industrie, qui fut une des gloires de la France, et qui, pendant des siècles, nous a fait vivre avec l'argent de l'étranger.

Il faut en soierie ce qu'il faut en politique, du clinquant et du bon marché. Le prolétaire doit porter la soie comme le bourgeois, mais il faut une soie particulière, il faut une soie frelatée.

— Du coton ! voilà ce qu'il faut pour faire de la soie, alors qu'il ne faut pas de soie pour faire du coton.

— De l'uni, pour ne plus permettre à nos dessinateurs d'éblouir nos yeux et ceux du monde entier, avec leurs chefs-d'œuvre de goût et de coloris.

— Si le vent de la décadence souffle en tempête, sur ce coin de l'Europe qui pendant dix siècles a été le berceau de tout ce qui fut beau et grand, courbons la tête, fléchissons, viendra peut-être un jour où nous nous relèverons, et où le génie de la France reprendra son vol à travers le monde.

Mais en attendant il faut vivre, il faut manger. Il faut que ces tisseurs aient du pain pour eux et les leurs, il leur faut échapper aux étreintes de la faim et du froid.

Cinq cent mille travailleurs, sont menacés de se voir sans travail et sans pain si les filés de coton ne peuvent entrer en franchise et permettre à notre grande industrie de vivre et d'attendre des jours meilleurs.

Peu importe aux intrigants, aux incapables, aux rpus qui nous gouvernent que 500,000 Français meurent de faim, ils jouissent du bien-être que la France leur fait, que leur faut-il de plus ?

— On a discuté librement les tarifs des douanes, répond l'homme sinistre qui fait égorger nos enfants par les Chinois, qui opprime nos croyances, et qui vide nos poches.

On ne peut laisser entrer en franchise les filés de coton, voilà la réponse de ce Ferry, dont la place serait plutôt à la porte des salons du Helder, une serviette sur le bras, que dans un ministère.

— On a discuté ! — Oh quelle ironie ! Les filateurs du Nord et de l'Est avaient des représentants à la Chambre lors du vote des tarifs douaniers.

Les tisseurs de Lyon n'en avaient pas.

Leurs intérêts étaient entre les mains d'avocats, de médecins, et d'avoués, qui les représentaient à la Chambre et au Sénat.

Munier, ex-avoué; Millaud, ex-avocat; Guyot, docteur, voilà par qui les tisseurs lyonnais étaient représentés au Sénat.

Brialou, Lagrange, Millon, Chavanne, Monteilhert, Perras, voilà les représentants des tisseurs lyonnais à la Chambre.

Était-il possible, le jour de la discussion des tarifs, qu'un seul de ces représentants fût capable de défendre la vie et l'existence des 500,000 travailleurs que l'industrie de la soierie, et toutes celles qui gravitent autour d'elle font vivre ?

Non ! Les filateurs l'ont emporté, et notre soierie lyonnaise a été sacrifiée.

Aujourd'hui on reconnaît que dans une assemblée, il ne faut pas que des médecins et des avocats, on reconnaît que les industriels y ont aussi leur place marquée. Hélas il est trop tard.

Ces fabricants, ces teinturiers, ces grands industriels, qu'on a évincés de dessus les listes des candidats, auraient élevé la voix lors des discussions douanières.

Ils auraient défendu leur existence, et celle de leurs ouvriers, ils auraient combattu pour la vie de tous ceux qui aujourd'hui sont dévorés par la faim. A-t-on vu l'avoué Munier faire quelque chose ? A-t-on vu le médecin Chavanne, le croque-mort Lagrange, dire quelque chose pour ranimer notre industrie ?

Munier, Millaud, Millon, Perras, appartiennent à ces institutions qui ont encore des privilèges, on ne sait trop pourquoi. Les avoués, les avocats, ne sont-ils pas nos parasites, ne vivent-ils pas de nos sottises et de nos fautes ?

Et les docteurs quelles sont donc leurs connaissances ? Que peuvent-ils faire dans une Chambre lors des questions économiques, desquelles dépendent la prospérité d'un pays.

En sera-t-on bientôt rassasié de voir les intérêts vitaux de notre France entre les mains de gens inexpérimentés, et dont les seules capacités sont utilisables dans les amphithéâtres et à la barre des tribunaux.

Ces hableurs, ces incapables qui n'ont jamais su, par leurs talents d'avocat ou de médecin gagner la confiance de leurs concitoyens ont fait leur temps.

On ne vit pas avec des articles de Code, ni avec des prescriptions du Codex, on vit avec du travail, et du travail rémunérateur.

L'expérience est concluante, c'est aux travailleurs, c'est à ceux qui exposent leurs capitaux pour donner du travail aux ouvriers, qu'il appartient de siéger dans ces assemblées, où se discutent les conditions de notre prospérité.

Qui donc dans la délégation a éclairé la situation, si ce ne sont les Permezel, les Sevène, ces représentants véritables des travailleurs ?

Quelle mine piteuse n'a pas faite notre Esculape municipal, escorté de Munier, Chavanne, et Lagrange !

Travailleurs, vous avez été victimes de tous ces charlatans, qui au lieu de soigner leurs malades, et les procès de leurs clients, se sont rués au pouvoir.

C'est vous qui payez par les misères de la faim, les turpitudes de ces fantoches,

L'heure de la délivrance approche, reconnaissez vos véritables défenseurs, et au jour des élections reprenez votre place. Vous n'êtes ni des infirmes, ni des plaideurs qui aient besoin d'être représentés par des médecins et des avoués.

Ceux qui doivent vous représenter, ce sont ceux qui travaillent avec vous, qui chôment lorsque vous chômez, qui meurent lorsque vous mourez.

Voilà vos vrais défenseurs, voilà vos collaborateurs, ceux-là ne redouteront pas de voir de vos camarades siéger à côté d'eux à la Chambre, ne siégez-vous pas côte à côte, dans l'atelier ou dans l'usine, le travail n'est-il pas le lieu qui vous unit.

Tisseurs, votre salut est là. Plus d'avoués, plus de médecins, plus d'avocats, mais des représentants grands et petits de l'industrie. Notre armée en promenant le drapeau de la France sur les lointains rivages, n'a-t-elle pas, pour nous représenter, ses généraux et ses soldats ? L'industrie n'est-elle pas une armée qui a aussi ses généraux et ses soldats ?

Z. Z.



UN PRÉFET A POIGNE

Un grand nombre de journaux ont publié, sans commentaires, la note suivante :

Le Prince Napoléon, arrivé, il y a quelques jours, à Blois, sous le nom de comte de Montcalieri, pour voir son fils, engagé conditionnel au 31^e de ligne, qui tient garnison dans cette ville, a été invité, par le préfet, à ne pas séjourner à Blois plus de 24 heures.

Je cherche vainement à quel mobile a obéi le citoyen-préfet de Loir-et-Cher en prenant la décision qu'on vient de lire.

Le Prince Napoléon serait-il placé sous la surveillance de la haute police et obligé à une résidence fixe ?

Le citoyen représentant du Gouvernement a-t-il craint une tentative de l'Altesse Impériale sur sa préfecture et cru, par une mesure prise arbitrairement, prévenir un coup de main qui risquait fort de le livrer aux coups de pied de ses administrés ?

Le Prince Napoléon se refuse aux moyens violents, et — il l'a proclamé assez haut — ne veut rien exécuter qui ne soit parfaitement légal.

Et alors ?

Alors.... je penche à croire que l'infime larbin, chargé par le patron Ferry de l'administration du département de Loir-et-Cher a simplement cédé à un mouvement de légitime amour-propre, et de lucre en même temps.

Cet aimable porte-claque a dû, en effet, se tenir le raisonnement suivant :

— « On a parlé, on parle toujours et on parlera longtemps encore des préfets à poigne de l'empire. Je vais montrer au cousin de Celui qui fut le chef de cet autoritaire gouvernement que la République peut se payer aussi des fonctionnaires énergiques et d'une poigne aussi solide que celle qui a fait la réputation des mes ex-collègues bonapartistes.

« Je vais donner l'exemple à mes patrons et expulser le Prince qui a l'audace de venir honorer de sa haute personnalité, une ville où moi, préfet, ai seul le droit de faire mousser la mienne.

« Et puis cela me procurera de l'avancement.

« Ce sera donc tout profit. »

Et c'est ainsi que le Prince Napoléon a été expulsé de Blois.

A quand l'expulsion du préfet et celle des doux gâteaux qui l'ont pris à leur service ???...

O. HISS.



FRIMOUSSES MUNICIPALES

L'Adjoint BOUFFIER

Taille moyenne, demi-gros, mise à la mode, tournure peut-être un peu *jeunesse* pour le nombre de printemps, tel est au physique le premier adjoint Bouffier. Ajoutons encore que la figure assez joviale de notre échevin est encadrée d'un collier de barbe, que son front commence à se dévoiler largement, et que son pantalon est serré par une courroie à plusieurs crans. Bouffier et Pravaz, telle est la raison sociale à laquelle appartient notre maire II Bouffier.

Fabricant et amateur.... de crêpes, le citoyen Bouffier excelle à la fois dans l'art de tisser le crêpe et dans l'art de le faire cuire, ainsi que la gaufre de farine première.

Surintendant des beaux-arts de la ville de Lyon, l'adjoint Bouffier, nous rappelle le Fouquet de Louis XIV.

Ce dernier vécut du temps de Lafontaine, l'adjoint Bouffier est contemporain de la... fontaine des Terreaux, Grand ami du citoyen Hirsch, le véritable maire de Lyon, le citoyen Bouffier croirait se rendre coupable d'un crime de lèse-art s'il prenait une seule décision sans la soumettre à l'approbation de l'architecte Hirsch.

— Le citoyen Bouffier connaît à fond les effets décolorants du chlore, sur les registres des délibérations municipales, tout comme les effets de l'eau oxygénée sur les tableaux.

Amateur de toutes les écoles, italienne, hollandaise, espagnole, française, il en est une que le surintendant Bouffier préfère par dessus tout c'est l'école... laïque.

— Prolige, exubérant dans son langage, mais jamais sensé, et surtout jamais poli, telles sont les conditions dans lesquelles le surintendant Bouffier préside les séances inoffensives du Conseil municipal. Le Dr est son idole, aussi gare aux conseillers assez osés pour attaquer le maire lorsque le citoyen Bouffier préside.

— A des cauchemars nombreux dans lesquels il voit une pluie de croix de la Légion d'honneur tomber sur son parapluie.

— Possesseur d'une cave des mieux garnies de la région, et dans laquelle se trouvent tous les échantillons des contrées vinicoles de France et de Champagne, dégustateur émérite, est plus capable de distinguer deux crus différents qu'un beau tableau d'une croûte.

— Folichon à certains moments, et surtout lorsqu'il reçoit les amis et les frères de la R... loge de l'Amitié, notre édile raffole de la salade de homard. Rien ne dit qu'une fois décoré, il ne troque pas la haute position qu'il occupe contre une langouste cuite à point.

Voyage gratuitement dans les tramways avec la carte n° 84. Au fond... bien nul en toutes choses, mais aura sa légende : « serrez d'un cran ».

Z. Z.



NOUVELLES A LA MAIN

Monsieur, dit M^{me} X..., vous me demandez la main de ma fille un peu à la légère... Vous êtes un charmant garçon, mais vous n'avez ni position, ni fortune.

— C'est vrai, madame, mais je ne fume pas.

— Hé bien ?

— C'est ma dot.



Un bohème apercevant un de ses camarades :

— Ah ! mon ami, tu serais bien aimable de me prêter un louis.

L'ami, tirant un louis de sa poche et le lui montrant :

— Mon cher, tu vois le seul qui me reste.

Le bohème, s'en emparant vivement :

— Je t'en suis d'autant plus reconnaissant !

AVIS

Nous engageons les malades atteints de douleurs, rhumatismes, goutte, sciaticque, lumbago, maux de reins, vices et altérations du sang, à lire attentivement la lettre, que nous publions dans leur intérêt :

« Monsieur, depuis le mois d'octobre 1876, je souffrais de douleurs atroces dans les bras, les jambes et les reins. — J'ai consulté sept médecins sans résultat; fatigué de la vie, je préférais la mort à une souffrance pareille. Un soir, en lisant le *Petit Journal*, j'ai vu, sur les annonces, la guérison des douleurs par le *Topique* et le *Véritable Sirop de Bochet iodé*, de BERTRAND aîné, de Lyon. — Mon cher Monsieur, je ne saurais assez vous dire le bien que ces remèdes m'ont fait. J'ai pris douze acons de *Sirop de Bochet iodé*; quatre pour moi, quatre pour ma femme et quatre pour ma fille, et nous nous portons tous à merveille depuis que nous avons pris de ce Sirop. — Beaucoup de personnes m'ont demandé le traitement que j'ai suivi pour être si vite rétabli. Je leur ai dit. — Mon propriétaire a été, de suite, chercher quatre flacons, ainsi qu'une sage-femme pour son mari, et plus de vingt autres personnes, qui ont pris des *Topiques* et du *Véritable Sirop de Bochet iodé*, et toutes ont été guéries. »

BERNARD, forgeron, 28, rue d'Allemagne, à Paris.
NOTA. — Exiger sur chaque produit la signature **BERTRAND aîné**, car il existe des imitations. *Notice gratis.* — Sirop, fl., 2 fr. 50 et 5 fr.; des Topiques, 1 fr. 50; 1/2, 0 fr. 75 en sus. Sad. ph. BERTRAND aîné, Hantzer, succ., place Bellecour, 21, à Lyon.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du PÈRE AUGUSTIN

La nouvelle lune qui a paru le 19 et qui passe au méridien à 0 h. 07 du soir, nous amène le beau temps jusqu'au 1^{er} novembre. Je vous dis *Amis Lecteurs* : « à partir du 1^{er} novembre, froid rigoureux. »

Belle semaille.

La semaine prochaine je vous donnerai l'hiver.

Père Augustin.

Place Saint-Nizier, rue Mercière et toute la rue des Bouquetiers

ANCIENNE MAISON

MOUTH

GRANDE MISE EN VENTE

DE TOUTES LES

NOUVEAUTÉS D'HIVER

A NOS RAYONS DE

Lainages, Nouveautés, Draperie, Toile, Articles de blanc, Rideaux, Couvre-pieds couvertures, Tapis, Deuil, Fourrures, Soieries, Châles des Indes et Français, Costumes et Confections, Jerseys, Robes de chambre, Parapluies, Articles de Paris.

CORBEILLES DE MARIAGE

LAINES & COTONS

A TRICOTER ET AU CROCHET

EN ÉCHEVEAUX ET EN PELOTES

LAINES écaru, blanc, noir, couleur, gris mélangé, mérinos, Saxe, cachemire, anglaise irrétrécissable, persan, mohair.

COTONS écaru, blanc, couleur, gris mélangé, chiné, perlé, imprimé.

BONNETERIE FANTAISIE

AU TRICOT ET AU CROCHET

PÈLERINES, FICHUS, ROBES D'ENFANTS

En Mohair, Persan et Saxe

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture. — LYON

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Les ficelles de M. Dufour. — Les ténors. — Débuts et rentrées : *Faust*; les *Huguenots*; le *Barbier de Séville*; *Mignon*. — Aux Célestins. — Décantation. — Cirque Rancy.

A quelle religion appartient l'honorable M. Dufour ?

Je l'ignore absolument. Mais je le soupçonne fort — s'il n'est lui-même un circoncis — d'avoir eu jadis des relations très suivies avec des fils d'Israël. Relations commerciales, s'entend.

Le directeur de nos théâtres municipaux à des roublardises de vieux juif, qui font penser aux marchands de lunettes détraquées vous offrant d'effreux rebuts de bric-à-brac sous la fallacieuse étiquette d'objets d'art.

M. Dufour, en effet, à qui le cahier des charges impose un premier ténor léger, trouve bon d'é luder ladite obligation et de servir au public lyonnais, trop bon enfant quoi qu'on dise, trois ténors qui n'appartiennent pas à notre scène, ne font point de débuts, et peuvent par conséquent se payer la fantaisie d'être mauvais au possible.

Nous en avons la preuve dans les représentations où le nom de M. Herbert, s'étale en lettres énormes sur l'affiche. M. Herbert fit partie autrefois de notre troupe d'opéra-comique, où il ne brilla pas d'un trop vif éclat.

Il nous revient aujourd'hui, privé de tous ses moyens, et, disons-le franchement, il s'est montré jusqu'ici d'une infériorité tellement écrasante, que même les journaux en commerce d'amitié avec M. Dufour et la municipalité n'ont pas eu le courage de lui adresser les éloges, dont ils sont pourtant si prodigues envers les sujets même les plus médiocres de notre troupe d'opéra, comique ou non.

Il eût d'ailleurs été excellent, que nous n'aurions rien à changer dans nos critiques.

Ce que nous blâmons énergiquement, et ce que nous sommes les seuls malheureusement à blâmer, ce sont les procédés par trop cavaliers de M. Dufour, qui se moque du public lyonnais avec une désinvolture d'opportuniste qui se sait protégé par des frères et amis opportunistes.



Le directeur de nos théâtres municipaux n'a d'ailleurs pas tardé à recueillir le bénéfice de ses douteux agissements.

Chaque représentation d'opéra-comique fait salle vide, et c'est justice.

Le public, en effet, ne comprend pas pourquoi il paierait très cher un fauteuil ou une stalle pour aller entendre des artistes (?) qui seraient bien mieux à leur place sur les tréteaux des frères Grégoire que sur les planches du Grand-Théâtre.

Et de fait combien avons-nous de sujets de réelle importance sur notre première scène ?

Après avoir cité M^{lle} Jacob et MM. Massart, Bérardi, Queyrel, et Lamarche, que reste-t-il ?

Ce reste vaut-il seulement l'honneur d'être nommé ?

MM. Hyacinthe et Corpait ne sont point méprisables assurément. Mais devraient-ils appartenir à une scène comme celle de Lyon ? Nullement ; et M. Dufour le sait mieux que personne. Mais M. Dufour va à l'économie, et c'est une économie qui frise la rapacité.

Une rapacité de juif, comme je l'ai dit au commencement de cette chronique.



Et maintenant est-ce bien la peine de parler des débuts et des rentrées qui ont eu lieu dans l'espace de cette quinzaine ?

A quoi bon ? Il me faudrait — à quelques exceptions près — n'adresser que de désagréables critiques aux interprètes de *Faust*, des *Huguenots*, du *Barbier* et de *Mignon*.

Je préfère enregistrer purement et simplement les noms des artistes reçus à leurs débuts ou à leur rentrée, me réservant le droit de rendre compte de nos soirées théâtrales, lorsque M. Dufour voudra bien nous présenter des artistes sérieux et se donner la peine d'être sérieux lui-même.

Ont été acceptés à leur troisième début :

MM. Paravey (!!!!!)

Massart,

Corpait,

Hyacinthe.

M^{lles} Villeraie (!)

A. Gedda.

Ont été admis pour leur rentrée :

MM. Lamarche.

Bérardi.

Queyrel.

M^{mes} Jacob.

Linse.

A été refusée à son troisième début :

M^{lle} M. Valain.

A résilié son engagement :

M^{lle} Rubany.

M. Dufour nous fera-t-il attendre longtemps le remplacement de ces deux dernières artistes ?

M. Dufour a-t-il assez réalisé d'économies ?



La troupe en représentation aux Célestins est meilleure que celle de notre grand théâtre.

Et pourtant ! ! ! ! !

M. Dufour compte-t-il terminer prochainement les débuts des artistes de notre deuxième scène ?

Est-ce pour cette année ou pour les calendes grecques ?

Y aurait-il là encore quelques économies à réaliser ?



Excellentissimes débuts au cirque RANCY.

Cela nous repose un peu des fumisteries de M. Dufour. L'étoile de la troupe est certainement M^{lle} FILLES, qui fait exécuter à son cheval le galop en arrière, ce que Bauché seul a pu réussir avant elle.

Etonnante la troupe MIGNANI, dans ses diverses et désopilantes exécutions.

A citer encore : le Noviciat des Patineurs, par les frères AVONE ; les Echelles scabreuses, par les frères ALBANO ; la séance de magnétisme, par le clown DUBOUCHET ; les sœurs GUILLOS et DJALMA l'indien, l'homme aux cornes de bœuf.

En somme programme très intéressant et très varié.

De prochains débuts sont annoncés. Nous en recauserons un peu plus longuement.



CASINO

La coquette salle du Casino continue avec Chaillier à faire salle comble tous les soirs.

Le bataillon des *Cadets* est vraiment original et fait honneur à notre compatriote Firmin Bernicat.

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à son sympathique directeur, qui a su monter cet ouvrage et n'a pas reculé devant les frais de la mise en scène.

LOUIS DU LORGNON.

MAISONS RECOMMANDÉES

A la Souveraine. — Cette maison se recommande par la fraîcheur de ses étoffes et ses ravissants costumes.

Théron. — Spécialité de jambes articulées.

Vernay, place Saint-Jean, 9. — Fournisseur de la Cour d'appel et du Barreau. — Grands assortiments d'étoffes haute nouveauté pour la saison d'hiver. — Prix très modérés.

Bouchage-Belly. — Spécialité de bandages anglais.

Royané. — Laines de toutes qualités et de toutes nuances.

Rivier Sœurs. — Cette maison se recommande par la bonne qualité de ses feutres. Coiffures pour hommes, femmes et enfants.

A LOUER A LYON

3 pièces au 2^{me}, sur cour, rue Palais-Grillet, 42. S'adresser au concierge.
3 pièces au 1^{er}, rue Thomassin, 20. S'adresser à M. Guillot, régisseur, place d'Albon, 6, de 1 heure à 4 heures.
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 33, pour magasin ou locaux au 1^{er}, à l'entresol. S'adresser au concierge.
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 45, 3 pièces au 4^e, porte à gauche. S'y adresser.

MARIAGES

Jeune fille 19 ans, 80.000 fr., épouserait jeune homme dans le commerce, rien des agences. Ecrire C. A. Bureau du Journal.
Dame de 38 ans épouserait Monsieur de 40 à 50 ans, avec petite rente pour habiter la cam-

pagne. Ecrire poste restante Terreaux, initiales R. M.

Anglaise 22 ans, 800.000 fr., épouserait jeune homme intelligent, d'un physique agréable, même sans fortune. Ecrire poste restante, Bellecour initiales W. V.

Monsieur 40 ans, épouserait Demoiselle ou Dames sans fortune, rien des agences. Ecrire bureau du journal n° 2021.

PETITE CORRESPONDANCE

Louis. — Parti trop tôt, directeur voulait remercier et toucher la main, à bientôt.

A. 11. — Vous être agréable est mon seul et absolu désir Z.

F. r. — Enf. un mot de t! c'ét. b. long. Te ver. av. 8 j.

A. L. — Inq. pas nouv. Revenue écris s. faute. Coralie. — 10, 12, 3, 7, 19, 14, 8, 4, 1, 5, 12, 5, mon pompon.

6 novembre. — Ybpcqq Fmrcj Amsppgcpq Rpmv. Kygjjc.

Ange. — Vais b. v. env. amit. Lyon-Mâcon.

SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Spectacle tous les soirs.
Célestins. — Spectacle varié tous les soirs à 8 h.
Casino. — Chaillier, Sarah Blum remportent d'étonnants succès tous les soirs.

Scala. — Concert varié.
Cirque Rancy. — Troupe très intéressante, débuts fameux.

Le Gérant : A. GINDRE.

Lyon. — Imp. Vite et Perrussel, rue Sala, 51.

A LA SOUVERAINE

ANCIENNE MAISON BERTIN

L. BLOUZARD, Successeur

85, Rue de l'Hôtel-de-Ville, Place des Jacobins, et Rue Confort

— LYON —

NOUVEAUTÉS, CHALES SOIERIES, CORBEILLES DE MARIAGE, FANTAISIE, LAINAGES, DEUIL ET DEMI-DEUIL, CONFECTIONS, COSTUMES

LA SOUVERAINE se recommande par la Fraicheur et la Nouveauté de ses Tissus.

ON DEMANDE

Employé avec apport de 5 à 7.000 francs, position d'avenir. Ecrire au Bureau du journal sous le n° 244-B.

ON DEMANDE

A LOUER pour BUREAU, dans le centre, 2 pièces. Voir même dans une cour.

Prix : 300 fr. environ.

S'adresser au Bureau du journal.

UN MÉNAGE de 35 à 40 ans, demande une place de Concierge. S'adresser au Bureau du journal, sous le numéro 40.002.

UN HOMME de 35 ans, marié, demande un emploi de garçon de peine ou de magasin. S'adresser rue Lemot, 14, au 5^{me}.

ON DEMANDE

A acheter MAISON de 250 à 300.000 francs, située cours Morand, Vitton, ou boulevard des Brotteaux. S'adresser Bureau du journal, sous le n° 2.418.

AVIS

Un homme de 38 ans, ancien sous-officier, exempt de tout service militaire par suite de blessures reçues en 1870, et lequel connaît parfaitement l'allemand, demande un emploi aux écritures. S'adresser au Bureau du journal.

Éviter les Contrefaçons

**CHOCOLAT
MÉNIER**

Exiger le véritable nom

AVANCES

MARCHANDISES
Lyon, 113, quai Pierre-Scize
De 9 heures à midi

Fabrique de Cartonnages

DE ROZIER

23, rue Romarin, Lyon

Spécialité pour
PASSEMENTERIES, LAINAGES,
RUBANS

CARTES D'ÉCHANTILLONS

Articles de Voyage et de Magasin

ROBES ET MODES

LOUISE GAY

PRIX MODÉRÉS. — MODÈLES DE PARIS

LYON — 28, Rue du Plat, 28 — LYON

GUÉRISON RADICALE

DES

HERNIES

ET

DÉRANGEMENTS DE MATRICE

PAYEMENT APRÈS GUÉRISON

Application pour Hommes, Femmes et Enfants

Cabinet d'application de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures

THÉRON & C^{ie}

28, rue Confort, en face l'entrée de l'Hôtel-Dieu, 2^e étage

UNE PERSONNE SPÉCIALE SERA CHARGÉE DE L'APPLICATION POUR DAMES

RESTAURANT DES TONNES

A L'ILE-BARBE

LAUGIER, Propriétaire

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

SPÉCIALITÉ D'ÉCREVISSES BORDELAISES
VINS FINS EXTRA

SALONS — CHAMBRES GARNIES — CONFORTABLE

Galerie chauffée

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

FAITES VOTRE PORTRAIT VOUS-MÊME

Avec le nouvel appareil français, on obtient, sans connaissance de la photographie, de belles cartes de visite, vues, tableaux, gravures. Le nouvel appareil fonctionne par tous les temps. L'appareil complet, avec instructions et fournitures, est livré franco à domicile contre mandat-poste.

L'Appareil avec fournitures :

Pour 12 cartes : Prix, 5 fr. — Pour 24 cartes : Prix, 6 fr.

Chez M. RENARD, 3, rue de l'Abbaye, PARIS.

Taverne Alsacienne

GRUBER & C^e

Place et Passage des Terreaux

Consommations de premier choix

DÉJEUNERS ET DINERS A PRIX FIXE ET A LA CARTE

A ARGENT

ESCOMPTE — PRÊTS ET AVANCES
SUR TITRES, HYPOTHÈQUES, ETC.

LYON, 113, Quai Pierre-Scize, 113, LYON

De 9 heures à midi

FAURE, TAILLEUR

QUI ÉTAIT

LYON, rue Tupin, LYON

Préviens sa nombreuse Clientèle que ses MAGASINS

SONT TRANSFÉRÉS

PAR SUITE DE L'INCENDIE

35, rue Grenette, au 2^{me}

LA GAULOISE

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65

LYON

PRÊTS et EMPRUNTS

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RÉGIE
FINANCIERS, INDUSTRIELS ET PRIVÉS
D'IMMEUBLES
ENCAISSEMENTS
RECouvreMENTS LITIGIEUX
CONTENTIEUX
Service spécial — Voyageurs de commerce et Employés intéressés

BANDAGES HERNIAIRES ANGLAIS

(Brevetés s. g. d. g.)

de la Maison **WICKHAM** ff., docteur-chirurgien herniaire

16, rue de la Banque, Paris

Médailles aux Expositions : Lyon 1872, Paris 1855-67-78, Londres 1862

ANCIENNE MAISON BIANCHI

BOUCHAGE-BELLY, Successeur

7, place des Jacobins, LYON

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression sans sous-cuisse, ne fatigant point les hanches. — La supériorité de ces Bandages n'est plus à démontrer et ceux qui en font usage éprouvent un soulagement réel qui facilite une guérison complète.

Corsets Saint-Denis pour épaule, Bas pour varices. — Cabinet spécial pour Dames, tenu par M^{me} BOUCHAGE. — PRIX MODÉRÉS.

PHARMACIE MODERNE

DE LYON

5, rue Sainte-Catherine

C'est la Maison qui vend le meilleur marché de toute la région.

C'est la plus vaste, la plus connue et la plus populaire de tout Lyon.

MAISON DE SANTÉ

Du Dr **COURJON**, à Meyzieu (PRÈS LYON)
Cabinet à Lyon, rue de la Barre, 14, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.
Maladies nerveuses, paralysies, affections chroniques.

BRASSERIE FLAMANDE

10, Rue Jean-de-Tournes
Près la place de la République

RENAUD JEUNE

SUCCESSEUR

RESTAURANT A LA CARTE

Table d'hôte matin et soir

SPÉCIALITÉ DE BIÈRE

Le 1/4 de litre jaugé : 25 cent.

Le 1/2 litre : 40 cent.

SOUPERS APRÈS LES SPECTACLES

Escargots, Choucroute, Jambon
Soupe au fromage, Sandwichs, etc.

BILLARDS

MAISON DULAQUAIS

6, rue Thomassin, 6

Épicerie de choix
Assortiments toujours nouveaux
Conserves, Liqueurs extra
Vins fins de toutes provenances
Spécialités de Cafés torréfiés
brûlés tous les jours.

VERNAY, TAILLEUR

Place St-Jean, 9

Fournisseur de la Cour
d'Appel et du Barreau.

Grands assortiments d'étoffes
haute-nouveauté pour la saison
d'hiver.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PUBLICITÉ DE L'AIGLE

S'adresser au Bureau du Journal